



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12276

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2025

ÉDITÉ LE 10/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1988
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 14/04/2005
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2000B51441

Siret : 348 487 513 00049
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3136680

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247002/001 384682/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247002/001 384682/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : S.C.F.

LES PEUPLIERS
ZI
61600 LA FERTE MACE

Téléphone : 02 33 37 13 66
Portable :

Fax : 02 33 38 22 44

Site Internet :
E-mail : entreprise@scf-energies.fr

Responsabilité légale :
JEAULT FRÉDÉRIC PRÉSIDENT / JEAULT FRÉDÉRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 42 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	03/06/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2022
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	09/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	09/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.